

Royaume du Maroc



*Direction des Etudes et
des Prévisions Financières*

Spécialisation et concentration industrielles : Atouts et vulnérabilités des secteurs et des régions

Mai 2009

<http://www.finances.gov.ma/depf/depf.htm>
Boulevard Mohamed V. Quartier Administratif, Rabat-Maroc
Téléphone : (00212) (0) 37.67.75.01/.../08
Télécopie : (00212) (0) 37.67.75.33
E-mail : depf@depf.finances.gov.ma

Table des matières

Table des matières	2
Liste des graphiques.....	2
Liste des tableaux	2
Liste des schémas	2
Introduction.....	3
1. Etat de l'emploi dans le secteur industriel	3
1.1. Concentration dans l'agriculture.....	3
1.2. Ecart important entre le niveau d'industrialisation des régions.....	4
1.3. Concentration de l'emploi industriel dans l'industrie de l'habillement et de fourrures et les industries alimentaires	6
2. Concentration sectorielle importante pour les industries exportatrices	7
3. Concentration régionale importante	9
4. Régions généralement spécialisées.....	10
5. Surreprésentation de plusieurs secteurs au niveau régional	12
Conclusion.....	15
Bibliographie	17
Annexes	18

Liste des graphiques

Graphe 1 : Evolution de la structure de l'emploi selon les branches d'activité économique.	4
Graphe 2 : Evolution de la structure de l'emploi industriel selon les régions	5
Graphe 3 : Structure de la population active occupée selon les secteurs d'activité économique et la région en 2007	6
Graphe 4 : Structure de l'emploi industriel par secteur (2007)	6
Graphe 5 : Spécialisation et concentration industrielles des régions économiques du Maroc (2007).....	15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indice de concentration sectorielle en 2007	8
Tableau 2 : Indice de concentration régionale en 2007	10
Tableau 3 : Indice de spécialisation régionale en 2007	11

Liste des schémas

Schéma 1 : Carte d'intensité de la concentration régionale (2007).....	9
Schéma 2 : Carte d'intensité de la spécialisation régionale (2007)	11

Introduction

Dans un contexte de mondialisation renforcée et de continuelle adaptation aux innovations technologiques et organisationnelles, la recherche de systèmes productifs plus performants et à valeur ajoutée accrue a engendré de profondes mutations au sein de l'économie mondiale.

Ces mutations se sont traduites par la création de nouveaux établissements et de nouvelles activités. Elles se sont également manifestées par des difficultés pour certaines industries notamment sous traitantes ou celles dont l'activité est liée aux carnets de commande de donneurs d'ordre étrangers. Par conséquent, les systèmes productifs régionaux sont appelés à diversifier leurs activités afin d'être moins vulnérables aux crises sectorielles importées (textile, industrie de l'automobile, industrie aéronautique, ...). Toujours est-il que la spécialisation peut s'avérer une aubaine si elle est liée à un secteur porteur et pourrait, par suite, insuffler un certain dynamisme pour les régions spécialisées.

Etant donné l'importance de l'étude des profils sectoriels-régionaux, cette note évalue le système productif régional des industries de transformation à travers l'appréciation des niveaux de spécialisation des régions et de concentration des secteurs d'activités. L'indicateur sur lequel se base cette étude est l'emploi. Le choix de cet indicateur se justifie par sa dimension économique et sociale et par la prépondérance des activités industrielles intensives en mains-d'œuvre¹.

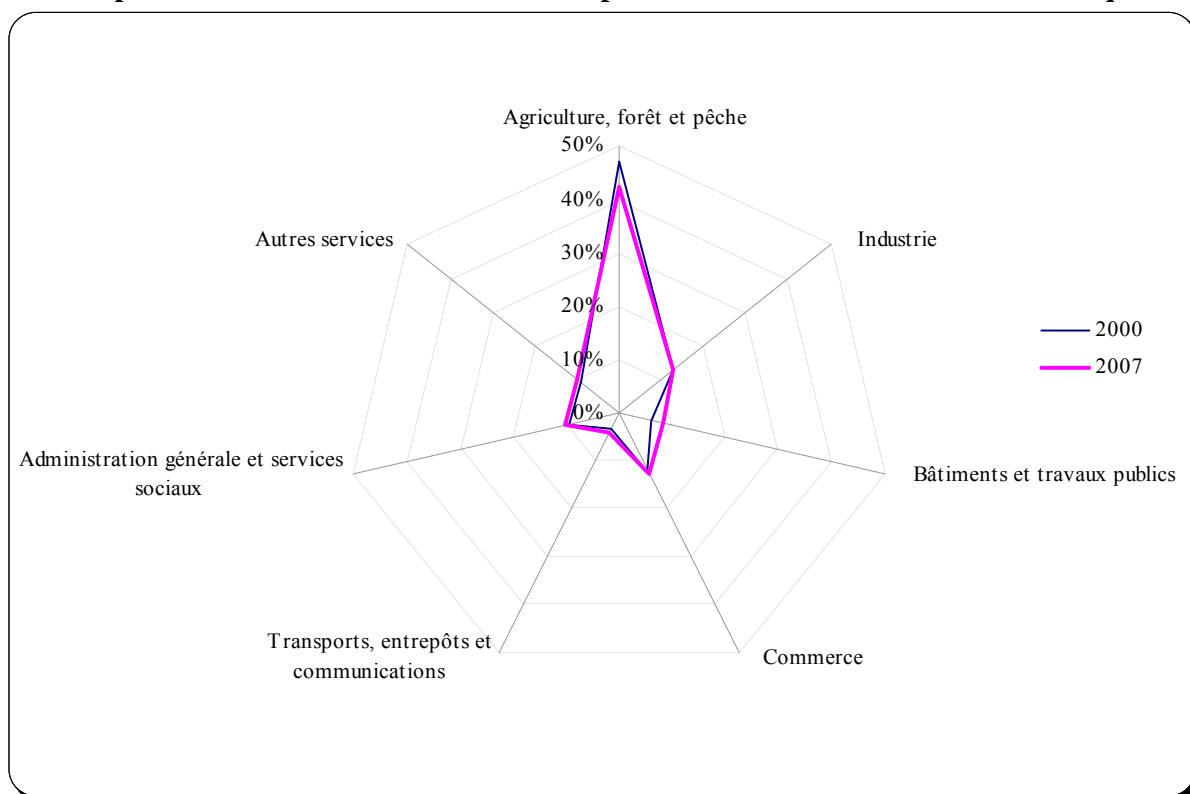
1. Etat de l'emploi dans le secteur industriel

1.1. Concentration dans l'agriculture

La population active occupée avoisine 10 millions en 2007. Le secteur de l'agriculture, de la pêche et la sylviculture est la principale source d'activité avec une part de 42,1% de la population active. Le secteur industriel, deuxième employeur au niveau national, emploie 12,7% de la population active. Le commerce et "l'administration générale et les services sociaux fournis à la collectivité" occupent respectivement 12,5% et 10,2% de cette population. Cette répartition sectorielle, maintenue depuis 2000, témoigne d'une stabilité sectorielle de l'emploi sur le plan national.

¹ Une participation de l'emploi dans la valeur ajoutée estimée à 71,6%. Cf "*Evaluation économique des projets par la méthode des prix de référence*".

Graphe 1 : Evolution de la structure de l'emploi selon les branches d'activité économique



Source : HCP.

Toutefois, cette constance de la répartition sectorielle ne doit pas masquer les évolutions au sein même des secteurs. L'emploi dans l'industrie manufacturière a évolué à la baisse passant de 16,1% en 1982 à 11,5% en 2007, soit une perte de 4,6 points. Cette diminution est due essentiellement à l'adoption de processus de production de plus en plus automatisés nécessitant moins de main-d'œuvre et à l'externalisation de certains emplois vers le secteur tertiaire.

1.2. Écart important entre le niveau d'industrialisation des régions

L'analyse de la répartition régionale de l'emploi dans l'industrie manufacturière révèle une disparité importante entre les régions. Ainsi, la région du Grand Casablanca absorbe à elle seule, en moyenne sur 2000-2007, 43,1% des emplois de ce secteur préservant sa notoriété historique de première place industrielle, financière et commerciale. Aussi, cette région a-t-elle enregistré, en 2007, le taux d'industrialisation² le plus élevé au niveau national, soit 38%.

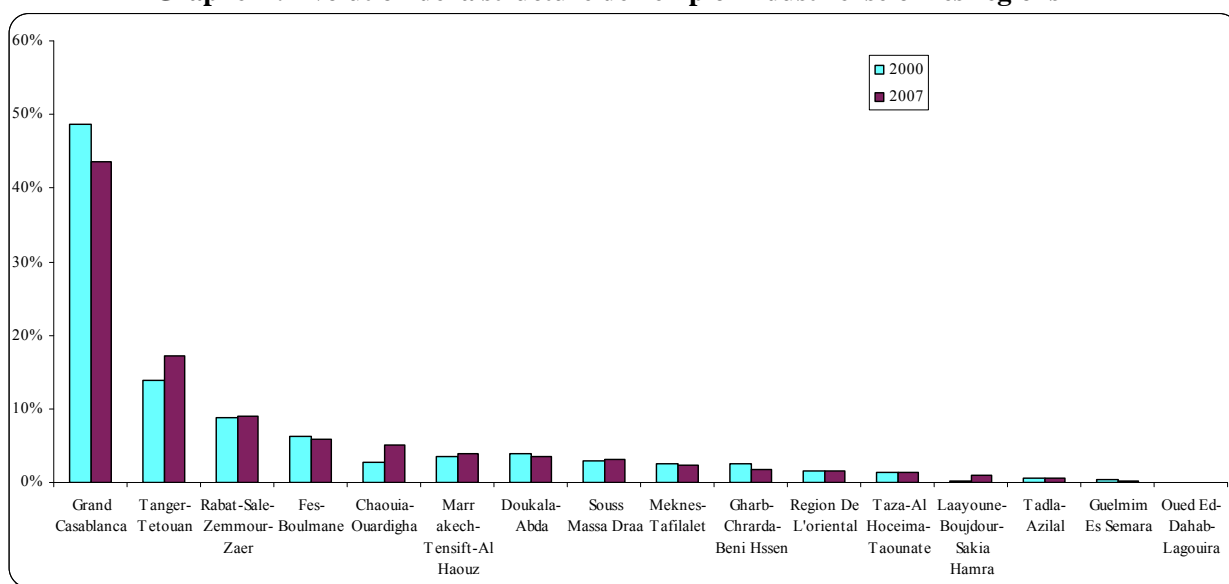
Cependant, cette région connaît un tassement de la part de l'emploi industriel par rapport au niveau national avec une perte de 5,06 points depuis 2000 pour atteindre 43,64% en 2007. En partie, ce recul est dû au desserrement de certaines activités aux régions limitrophes notamment celle de Chaouia-Ourdigua qui a enregistré une hausse de 2,29 points par rapport à 2000 pour se situer à 5,04% de l'emploi industriel national en 2007. Par contre, son taux d'industrialisation reste en deçà de la moyenne nationale avec 18% en 2007.

² Part de la population active occupée du secteur de l'industrie dans la population active occupée totale de la région.

Sur l'ensemble des régions, Tanger-Tétouan a enregistré la meilleure performance en termes d'emploi dans le secteur industriel de 2000 à 2007. Sa contribution à l'emploi industriel national s'est accrue de 3,29 points atteignant 17,26%. Cette hausse se justifie par le dynamisme enregistré par cette région en raison de l'attention particulière des pouvoirs publics et de l'important volume d'investissement qui lui a été alloué.

La croissance annuelle moyenne des investissements en faveur de cette région s'élève à 8,12% depuis 2000. Cette région draine à elle seule 11,02% des investissements nationaux alloués aux industries de transformation. Elle se place au troisième rang en termes d'industrialisation au Maroc (26%), loin derrière le Grand-Casablanca (38%) et Fès-Boulmane (34%).

Graphe 2 : Evolution de la structure de l'emploi industriel selon les régions

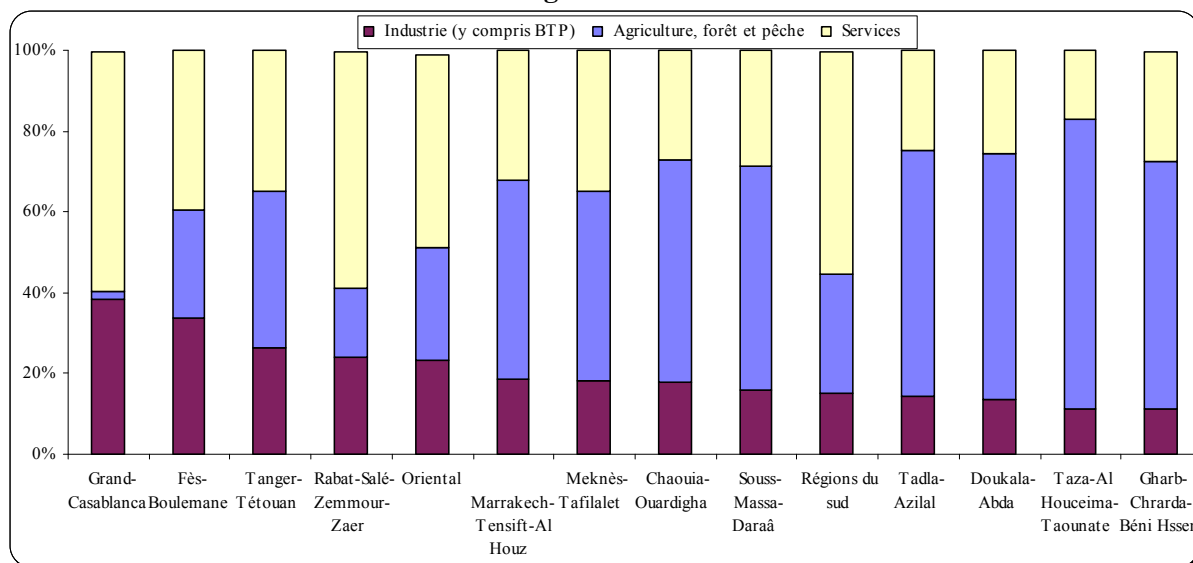


Source : Ministère de l'Industrie du Commerce et des Nouvelles Technologies.

Les autres régions contribuent faiblement à l'emploi industriel en particulier les régions de Tadla-Azilal et du Sud³ dont l'apport ne dépasse pas 1% dans l'emploi industriel national. Ceci est généralement dû à la vocation rurale de ces régions et à la dépendance de leurs activités industrielles à l'amont agricole dont la production fluctue d'une année à une autre. Par contre le taux d'industrialisation² le plus faible en 2007 est réalisé par la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (11%).

³ Il s'agit de Oued Ed-Dahab-Lagouira, Guelmim Es Semara et Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra.

Graphe 3 : Structure de la population active occupée selon les secteurs d'activité économique et la région en 2007

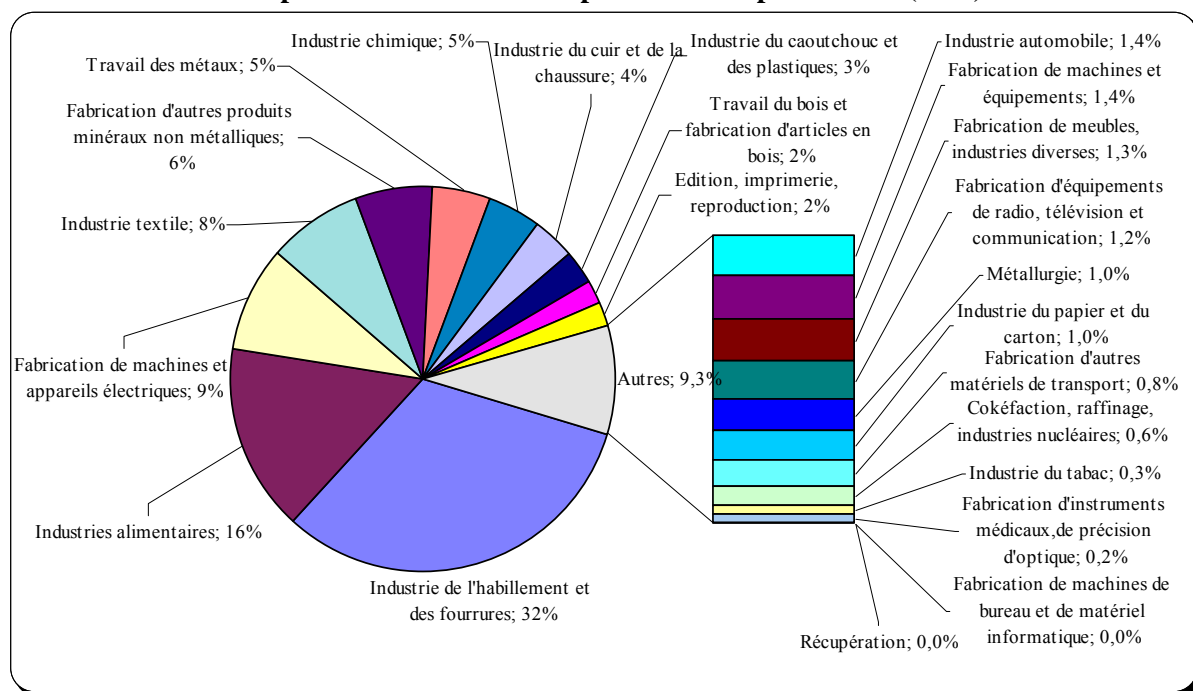


Source : HCP.

1.3. Concentration de l'emploi industriel dans l'industrie de l'habillement et de fourrures et les industries alimentaires

La structure de l'emploi par secteur révèle une concentration dans les industries intensives en mains-d'œuvre à savoir l'industrie de l'habillement et de fourrures (32%) et les industries alimentaires (16%). Cette concentration est le résultat d'une politique sectorielle tirant profit de l'abondance de la main-d'œuvre faiblement qualifiée en tant qu'avantage comparatif pour attirer les investissements.

Graphe 4 : Structure de l'emploi industriel par secteur (2007)



Source : Ministère de l'Industrie du Commerce et des Nouvelles Technologies.

Cette concentration qui s'est avérée un atout pour l'économie nationale est devenue source de fragilité pour certaines régions notamment après le démantèlement des accords multifibres et l'accroissement de la concurrence des pays tels la Turquie, l'Egypte et la Chine. Ainsi, le secteur de l'habillement et de fourrures a connu un recul annuel moyen des investissements de 9,6% depuis 2000 pour atteindre 496,6 millions de dirhams en 2007 ce qui s'est traduit par une perte annuelle moyenne de 1% de l'emploi dans ce secteur. Ce constat est d'autant plus alarmant compte tenu de la connotation exportatrice de ce secteur qui réalise l'un des taux d'exportation les plus élevés au niveau national avec une moyenne de 89% sur la période 2000-2007.

Cette ancienne tendance basée sur les secteurs traditionnels à faible besoin en qualification connaît dernièrement une mutation avec l'émergence des secteurs de pointe plus exigeants en termes de qualification notamment le secteur de la fabrication de machines et d'appareils électriques. Ce dernier a connu le taux de croissance annuel moyen de l'emploi le plus important depuis 2000 (14,8%) pour atteindre une part de 9% de la main-d'œuvre industrielle nationale en 2007. Cette tendance croissante d'embauche dans ce secteur est venue dans le sillage de la recrudescence de l'investissement qui a enregistré une hausse annuelle moyenne de 13% depuis 2000 pour irriguer le secteur de plus d'un milliard de dirhams en 2007.

La concentration sectorielle se reflète également dans la faible contribution de certains secteurs dans l'emploi industrielle. Ainsi, les douze derniers secteurs qui réalisent moins de 2% de l'emploi totalisent seulement 9,3% de la main-d'œuvre industrielle en 2007.

2. Concentration sectorielle importante pour les industries exportatrices

L'indice de concentration⁴ sectorielle, qui s'élève à 0,77, reflète une concentration de l'emploi dans un petit groupe d'entreprises au niveau national. La contribution des inégalités intra sectorielles n'est que de 9% à l'inégalité totale. Les secteurs qui contribuent le plus dans ces inégalités sont les industries alimentaires (43%) et l'industrie de l'habillement et de fourrures (31%).

Encadré 1 : Indice de concentration

Pour un secteur (ou une région) donné(e), l'emploi est dit concentré s'il dépend d'un petit nombre d'entreprises. L'indice de concentration met en relation la part cumulée des nombres d'entreprises et la part cumulée du nombre d'emplois. Égal à 1, l'indice indique une concentration maximale. Plus l'indice tend vers 0, plus la concentration est faible. Cet indice a été calculé pour les 23 secteurs industriels et les 16 régions.

⁴ Voir Encadré 1 et annexe 2 pour la méthodologie de calcul.

Tableau 1 : Indice de concentration sectorielle en 2007

Secteurs	Concentration intra sectorielle	Contribution par rapport à l'inégalité totale	Contribution par rapport à l'inégalité intra sectorielle
Industrie du tabac	0,00	0,00%	0,00%
Récupération	0,00	0,00%	0,00%
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	0,36	0,00%	0,00%
Industrie de l'habillement et de fourrures	0,62	2,86%	30,67%
Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie	0,62	0,00%	0,01%
Fabrication d'autres matériels de transport	0,63	0,01%	0,06%
Edition, imprimerie, reproduction	0,63	0,09%	1,02%
Industrie du papier et du carton	0,64	0,01%	0,09%
Industrie du caoutchouc et des plastiques	0,64	0,08%	0,84%
Industrie textile	0,65	0,49%	5,24%
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	0,66	0,00%	0,01%
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	0,68	0,11%	1,16%
Travail des métaux	0,68	0,47%	5,00%
Fabrication de machines et équipements	0,68	0,03%	0,33%
Industrie automobile	0,69	0,01%	0,15%
Métallurgie	0,69	0,01%	0,15%
Fabrication de meubles, industries diverses	0,70	0,03%	0,34%
Industrie du cuir et de la chaussure	0,71	0,15%	1,58%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0,71	0,58%	6,21%
Industrie chimique	0,75	0,13%	1,39%
Industries alimentaires	0,76	4,05%	43,49%
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	0,78	0,00%	0,02%
Fabrication de machines et appareils électriques	0,84	0,21%	2,25%
Total	0,77	9,31%	100%

Source : Calcul DEPF.

En d'autres termes, les disparités intersectorielles induisent l'essentiel des inégalités entre les entreprises industrielles au niveau national, soit 91% de l'inégalité totale. Ceci est prévisible compte tenu de l'effet structure citée auparavant, à savoir que la majorité de l'emploi est concentrée dans les secteurs classiques notamment l'industrie de l'habillement et de fourrures et les industries alimentaires.

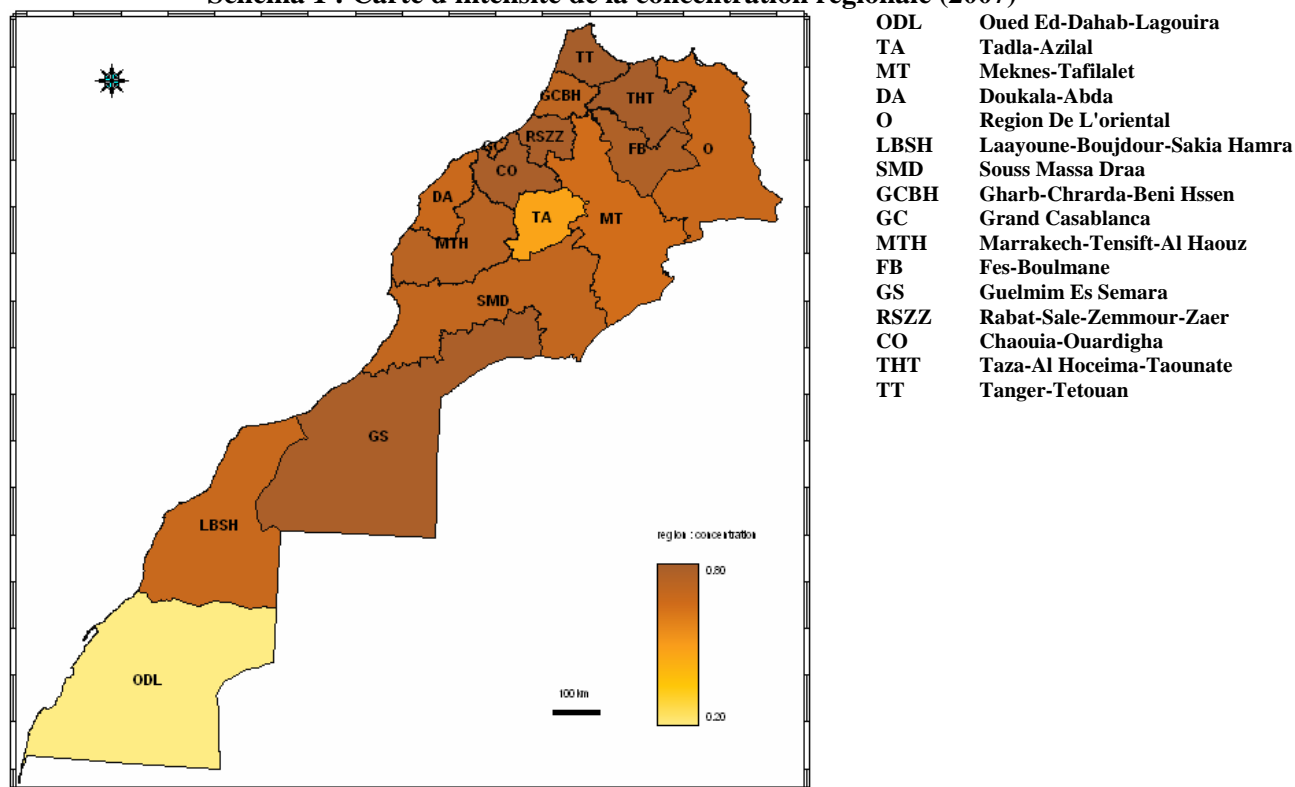
Par ailleurs, sept secteurs enregistrent un indice de concentration supérieur à 0,7, soit une concentration de l'emploi dans un petit groupe d'entreprises pour chaque secteur. Ceci peut être un facteur de vulnérabilité latent pour les secteurs concernés en cas de mise en difficulté de ces entreprises majoritaires d'autant plus que ces secteurs comptent 47% des entreprises industrielles et 42% d'emploi au niveau national. Le cas le plus alarmant est celui des secteurs de fabrication de machines et appareils électriques (0,84) et de fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (0,78) qui ont des taux d'exportation importants, à savoir respectivement 62% et 95%, et donc peuvent être influencés par l'activité déclinante au niveau international.

Le secteur qui est moins enclin à la concentration⁵ est celui de fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (0,36). La dilution de l'emploi entre les entreprises dans ce secteur affaiblit les risques encourus suite à la fermeture ou la réduction de production de ce dernier et donc à la perte excessive d'emploi.

⁵ Les secteurs de l'industrie du tabac et de la récupération sont en situation de monopole.

3. Concentration régionale importante

Schéma 1 : Carte d'intensité de la concentration régionale (2007)



Source : DEPF.

Au niveau régional, la contribution des inégalités intra régionale à l'inégalité totale s'élève à 19%, soit plus importante que celle constatée pour les disparités intra sectorielles. Les régions qui contribuent le plus dans ces inégalités sont celles du Grand Casablanca (80%) et de Tanger-Tétouan (9%). En d'autres termes, les disparités interrégionales sont la principale source des inégalités entre les entreprises industrielles au niveau national, soit 81% de l'inégalité totale. Ceci revient essentiellement à l'effet structure vu que 64% de l'emploi et 44% des entreprises sont concentrés dans les régions du Grand Casablanca et de Tanger-Tétouan.

Dix régions ont un indice de concentration supérieur à 0,7, soit une concentration de l'emploi dans un petit groupe d'entreprises au niveau régional. En cas de difficulté des entreprises majoritairement employeuses, cette concentration pourrait affecter ces bassins d'emploi d'autant plus qu'ils comptent 84% des entreprises industrielles et 93% d'emploi au niveau national.

Les concentrations les plus importantes sont enregistrées au niveau des régions de Rabat-Sale-Zemmour-Zaer (0,79) et de Tanger-Tétouan (0,79). Cette dernière présente les risques les plus élevés compte tenu de son rôle de nouveau pôle émergent et de son orientation vers l'offshoring et l'installation des compagnies délocalisées. En effet, cette région réalise 10% de son chiffre d'affaires en sous-traitance, contre une moyenne nationale de 2%, soit l'équivalent de 27% de la valeur de la sous-traitance industrielle nationale. Afin de remédier à cette vulnérabilité par la diversification des activités, la région s'est inscrite dans un contexte d'ouverture sur de nouveaux métiers notamment dans les services. Les régions qui sont moins sujettes à la concentration de l'emploi sont celles de Oued Ed-Dahab-Lagouira (0,2) et de Tadla-Azilal (0,47).

Tableau 2 : Indice de concentration régionale en 2007

Région	Structure nombre d'entreprise	Structure nombre d'emploi	Concentration intra régionale	Contribution par rapport à l'inégalité totale	Contribution par rapport à l'inégalité intra régionale
Oued Ed-Dahab-Lagouira	0,28%	0,03%	0,20	0,00%	0,00%
Tadla-Azilal	2,59%	0,45%	0,47	0,01%	0,04%
Meknes-Tafilalet	3,02%	2,25%	0,65	0,06%	0,30%
Doukala-Abda	3,16%	1,64%	0,67	0,05%	0,24%
Region De L'oriental	4,30%	1,55%	0,68	0,06%	0,31%
Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra	2,28%	0,94%	0,68	0,02%	0,10%
Souss Massa Draa	6,52%	2,70%	0,70	0,16%	0,84%
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	2,80%	1,67%	0,72	0,04%	0,23%
Grand Casablanca	34,70%	46,57%	0,72	15,26%	80,00%
Marrakech-Tensift-Al Haouz	6,03%	3,83%	0,73	0,22%	1,15%
Fes-Boulmane	8,33%	5,77%	0,77	0,48%	2,52%
Guelmim Es Semara	0,52%	0,28%	0,78	0,00%	0,01%
Rabat-Sale-Zemmour-Zaer	7,53%	8,85%	0,78	0,68%	3,58%
Chaouia-Ouardigha	5,01%	4,96%	0,78	0,25%	1,33%
Taza-Al Hoceima-Taounate	3,21%	1,29%	0,79	0,04%	0,22%
Tanger-Tetouan	9,72%	17,21%	0,80	1,74%	9,13%
National	100%	100%	0,77	19,08%	100%

Source : Calcul DEPF.

4. Régions généralement spécialisées

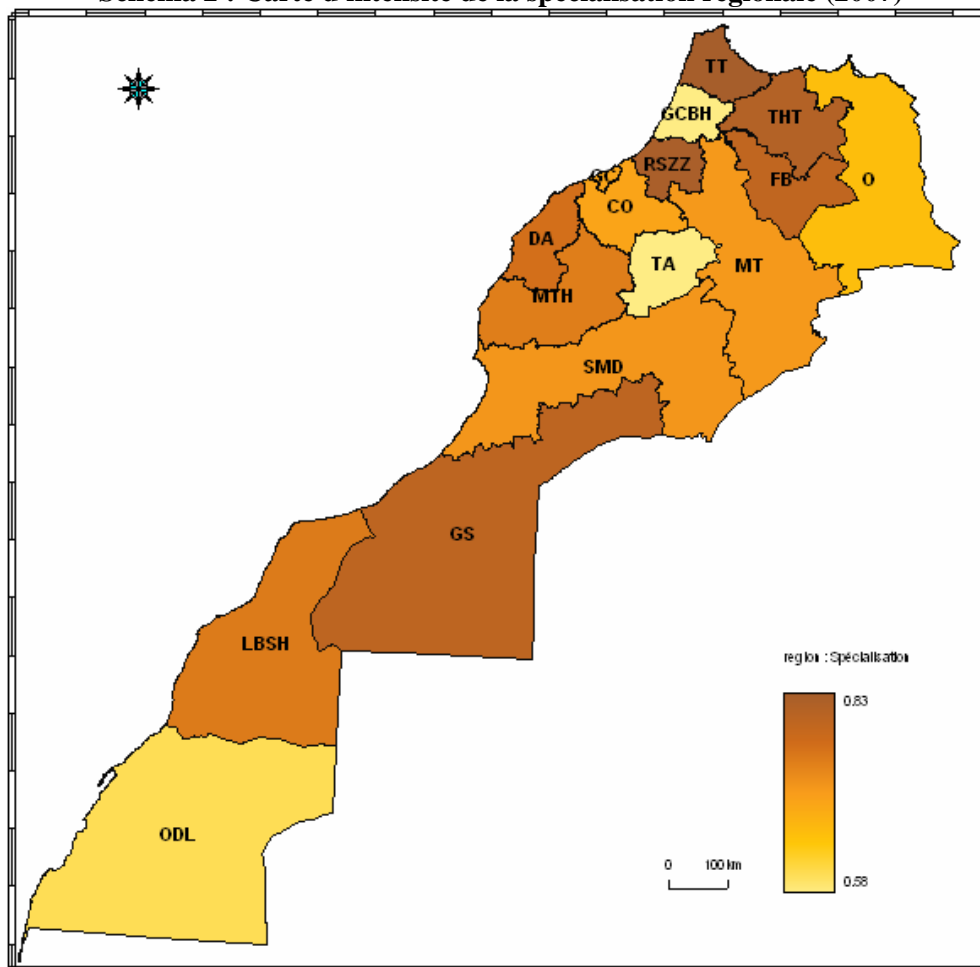
Onze régions affichent un indice de spécialisation supérieur à 0,7, soit une concentration de l'emploi dans un petit groupe de sous secteurs pour chaque région et donc une spécialisation de ces régions. A l'instar de la concentration sectorielle, ceci peut être un facteur de fragilité pour les régions en question en cas de mise en difficulté de ces sous secteurs majoritaires d'autant plus que ces régions comptent 56% des entreprises industrielles et 53% d'emploi au niveau national.

Encadré 2 : Indice de spécialisation

Une région est dite spécialisée si un petit nombre de sous-secteurs pèse un poids important dans l'emploi local. Cette mesure permet de repérer des régions potentiellement fragiles étant donné que plus une région est spécialisée, plus grand est le risque de déstabilisation de cette dernière en cas de choc économique affectant les sous-secteurs d'activités qui contribuent à sa spécialisation. L'indice de spécialisation met en relation les parts cumulées de l'emploi salarié dans la région étudiée et le Maroc. Égal à 0, l'indice signale une absence de spécialisation : même répartition par sous-secteur dans la région étudiée et le niveau national. Plus l'indice tend vers 1, plus la spécialisation est grande. Cet indice a été calculé pour les 16 régions économiques et 95 sous-secteurs industriels.

Les spécialisations les plus importantes sont signalées au niveau des régions de Tanger-Tétouan (0,83), de Rabat-Sale-Zemmour-Zaer (0,83), de Taza-Al Hoceima-Taounate (0,81) et de Guelmim Es Semara (0,8). Le cas le plus préoccupant est celui de Tanger-Tétouan compte tenu de son degré d'ouverture et sa mise en valeur en tant que nouveau pôle national.

Schéma 2 : Carte d'intensité de la spécialisation régionale (2007)



Source : Calcul DEPF.

Tableau 3 : Indice de spécialisation régionale en 2007

Région	Structure nombre d'emploi	Spécialisation régionale	Contribution par rapport à l'inégalité totale	Contribution par rapport à l'inégalité intra régionale
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	1,77%	0,58	0,07%	0,76%
Tadla-Azilal	0,53%	0,58	0,01%	0,14%
Oued Ed-Dahab-Lagouira	0,03%	0,60	0,00%	0,00%
Region De L'oriental	1,47%	0,65	0,08%	0,82%
Grand Casablanca	43,64%	0,69	4,85%	52,39%
Chaouia-Ouardigha	5,07%	0,70	0,39%	4,20%
Meknes-Tafilalet	2,43%	0,71	0,16%	1,77%
Souss Massa Draa	3,03%	0,72	0,17%	1,86%
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3,97%	0,75	0,28%	2,98%
Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra	0,94%	0,75	0,03%	0,28%
Doukala-Abda	3,59%	0,77	0,22%	2,40%
Fes-Boulmane	5,79%	0,79	0,43%	4,62%
Guelmim Es Semara	0,28%	0,80	0,00%	0,03%
Taza-Al Hoceima-Taounate	1,30%	0,81	0,04%	0,43%
Rabat-Sale-Zemmour-Zaer	8,91%	0,83	0,79%	8,53%
Tanger-Tetouan	17,26%	0,83	1,74%	18,78%
National	100%	0,82	9,26%	100%

Source : Calcul DEPF.

Les régions qui ont une activité industrielle légèrement diversifiée sont celles du Gharb-Chrarda-Beni Hssen (0,58), de Tadla-Azilal (0,58) et de Oued Ed-Dahab-Lagouira (0,6). Cette diversité de l'emploi entre les sous secteurs dans ces régions renforce la stabilité de leurs tissus sociaux.

5. Surreprésentation de plusieurs secteurs au niveau régional

L'indice sectoriel de spécificité révèle que généralement les secteurs sont surreprésentés dans plusieurs régions en 2007. Ainsi, le secteur de l'habillement et de fourrures, qui emploie 32% de la main-d'œuvre industrielle nationale, est une spécificité des régions de Taza-Al Hoceïma-Taounate (221), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (193) et de Fès-Boulemane (180).

Ces régions seront par conséquent plus affectées par la baisse de la demande étrangère. Des mesures d'accompagnement en faveur d'une réorientation de la main-d'œuvre de ces secteurs vers de nouvelles niches au sein même de ces secteurs ou vers des secteurs à potentiel de croissance élevé et moins vulnérables seraient par conséquent souhaitables. La faible qualification de la main-d'œuvre de ce secteur rend nécessaire une politique de formation en sa faveur pour la réorienter vers de nouveaux secteurs à perspectives plus prometteuses.

Encadré 3 : Indice sectoriel de spécificité

L'indice sectoriel de spécificité est le rapport du poids d'un secteur dans une région donnée au poids de ce même secteur au niveau national. Un indice inférieur à 100 signifie que le secteur est sous-représenté dans la région par rapport à la moyenne nationale. Au contraire un indice supérieur à 100, signifie que le secteur est surreprésenté par rapport à la moyenne nationale. Cet indice a été calculé pour les 23 secteurs industriels et ce, pour les 16 régions économiques, soit 368 indices.

Quant au secteur des industries alimentaires, qui emploie 16% de la main-d'œuvre industrielle nationale, il est une spécificité des régions de Guelmim-Es-Semara (591), de Oued Ed-Dahab-Lagouira (586), de Souss-Massa-Draâ (367), de Tadla-Azilal (335), du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen (283), de Laayoune-Boujdour-Sakia-Hamra (227), de Marrakech-Tensift-Al Haouz (219), de Doukala-Abda (207), de Meknes-Tafilalet (193) et l'Oriental (176). Cette spécificité pour dix régions du Royaume est en grande partie due à la nature domestique de la production de ce secteur (taux d'exportation moyen de 18% durant 2000-2007) et donc pour sa pertinence stratégique pour chaque région mais encore plus à l'attachement de l'activité de ces régions à l'instar national au secteur primaire qui vient en amont des industries alimentaires.

Pour le secteur de fabrication de machines et appareils électriques, qui réalise une part de 9% de l'emploi industriel national, il est une spécificité des régions de Chaouia-Ouardigha (386) et de Tanger-Tétouan (207). Ces deux régions ont fait de ce secteur exportateur (taux d'exportation 62%) une spécificité en s'accaparant à elles seules de 55% des employés dans ce secteur, en réalisant 50% de sa production et en attirant 51% de l'investissement alloué à ce secteur en 2007.

Ce secteur émergent s'est implanté dans la région de Tanger-Tétouan compte tenu de l'accompagnement logistique que réalise cette dernière en tant que nouveau pôle industriel régional et dans la région de Chaouia-Ouardigha en tant que desserte de la région du Grand

Casablanca. En effet, la capacité de production de cette dernière, abondante en main-d'œuvre qualifiée, devient de plus en plus saturée ce qui ne peut que favoriser une meilleure gestion de l'espace territorial et un transfert de compétences propre à appuyer le développement industriel de cette région.

Cependant, la fabrication de machines et appareils électriques présente la concentration sectorielle la plus importante (0,84). Par conséquent, les difficultés liées à la concentration de l'emploi dans ce secteur pourraient se répercuter sur la viabilité de ces régions. Ces difficultés pourraient d'autant plus être accentuées pour les secteurs dépendants, c'est-à-dire dont le centre de décision n'est pas local, qui incluent les activités délocalisées. C'est le cas notamment du secteur de fabrication de machines et appareils électriques qui réalise 12% de son chiffre d'affaires en sous-traitance, contre une moyenne nationale de 2%, soit l'équivalent de 28% de la valeur de la sous-traitance industrielle nationale.

Concernant, le secteur de fabrication d'autres produits minéraux non métalliques⁶, qui contribue de 6% à l'emploi industriel national, il est une spécificité des régions de Laayoune-Boujdour-Sakia-Hamra (773), de l'Oriental (448), de Tadla-Azilal (314), de Marrakech-Tensift-Al Haouz (251), de Chaouia-Ouadigha (213) et de Souss-Massa-Draâ (182). Mis à part la région de Laayoune-Boujdour-Sakia-Hamra qui a une spécificité en fabrication de produits minéraux divers, les autres régions ont une spécificité liée aux sous-secteurs relatifs à la construction notamment la fabrication de carreaux en céramiques, la fabrication de tuiles et briques en terre cuite et les ouvrages en béton ou en plâtre.

Le travail des métaux, employant 5% de la main-d'œuvre industrielle nationale, est une spécificité des régions du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen (276), de l'Oriental (186) et de Doukala-Abda (178). Cette spécificité revient principalement au sous secteur relatif aux BTP à savoir la fabrication d'éléments en métal pour la construction. Ce dernier réalise à lui seul 89%, 56% et 92% de la production du secteur respectivement dans les trois régions.

Quant à l'industrie chimique, qui contribue de 5% à la main-d'œuvre industrielle nationale, elle est une spécificité par excellence de la région de Doukala-Abda (810). En effet, cette région a fait du complexe industriel de Jorf Lasfar un pôle chimique national pour la transformation des phosphates notamment en acide phosphorique et en engrais. Cette spécificité a permis à la région d'assurer 53% de sa production au niveau national et d'attirer 66% de l'investissement alloué à ce secteur, en nouant des partenariats avec l'Allemagne, la Belgique et l'Inde pour diversifier ses alliances stratégiques et sécuriser une partie de ses exportations.

L'industrie de caoutchouc et des plastiques, qui réalise 3% de l'emploi industriel national, est une spécificité des régions de Gharb-Chrarda-Beni-Hssen (163) et du Grand Casablanca (155). La production de ce secteur, qui concerne particulièrement la transformation des matières plastiques, est à usage exclusivement domestique avec un taux d'exportation de 5%.

Le secteur du travail du bois et fabrication d'articles en bois, qui réalise une part de 2% de l'emploi industriel national, est une spécificité des régions du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen (430), de Laayoune-Boujdour-Sakia-Hamra (421), de Tadla-Azilal (414), de Meknes-Tafilalet

⁶ Fabrication de verre et d'articles en verre, fabrication de produits céramiques, fabrication de carreaux en céramiques, fabrication de tuiles et briques en terre cuite, ouvrages en béton ou en plâtre, travail de la pierre et fabrication de produits minéraux divers.

(292), de Souss-Massa-Draâ (287), de Marrakech-Tensift-Al Haouz (243) et de Taza-Al Hoceïma-Taounate (182). Mis à part la région de Souss-Massa-Draâ qui a une spécificité en fabrication d'emballages en bois conformément à sa vocation agroalimentaire, les autres régions ont une spécificité liée aux sous-secteurs relatifs à la construction notamment le sciage, rabotage, imprégnation du bois et la fabrication de charpentes et de menuiseries.

L'industrie de l'automobile, qui réalise 1,4% de l'emploi industriel national, est une spécificité de la région du Grand Casablanca (185) et dans une moindre mesure celle de Chaouia-Ouadigha (152). Ces régions pourraient être les plus affectées, notamment celle de Chaouia-Ouadigha qui a une spécificité plus intense en fabrication d'équipements automobiles (79% des emplois de ce secteur dans la région), par la baisse de la demande étrangère compte tenu des conditions moroses que vit le secteur de l'automobile au niveau international.

Cependant, la voiture low cost nationale serait un refuge, du moins à court terme, pour absorber la production de ce secteur et donc pour maintenir sa viabilité. En effet, dans l'ensemble, la production de ce secteur est à utilisation domestique compte tenu du faible taux d'exportation qui est de 13% lié à la prépondérance de la fabrication de carrosserie et remorques (41% et 35% respectivement de l'emploi et de la production du secteur) ainsi que de la construction de véhicules automobiles (33% et 57% respectivement de l'emploi et de la production du secteur).

L'industrie du textile, l'industrie du cuir et de la chaussure et le secteur de l'édition imprimerie et reproduction qui réalisent respectivement 8% et 4% 2% de l'emploi industriel national, ne sont une spécificité d'aucune région. Quant aux autres secteurs non traités, ils n'ont pas de poids significatifs au niveau national.

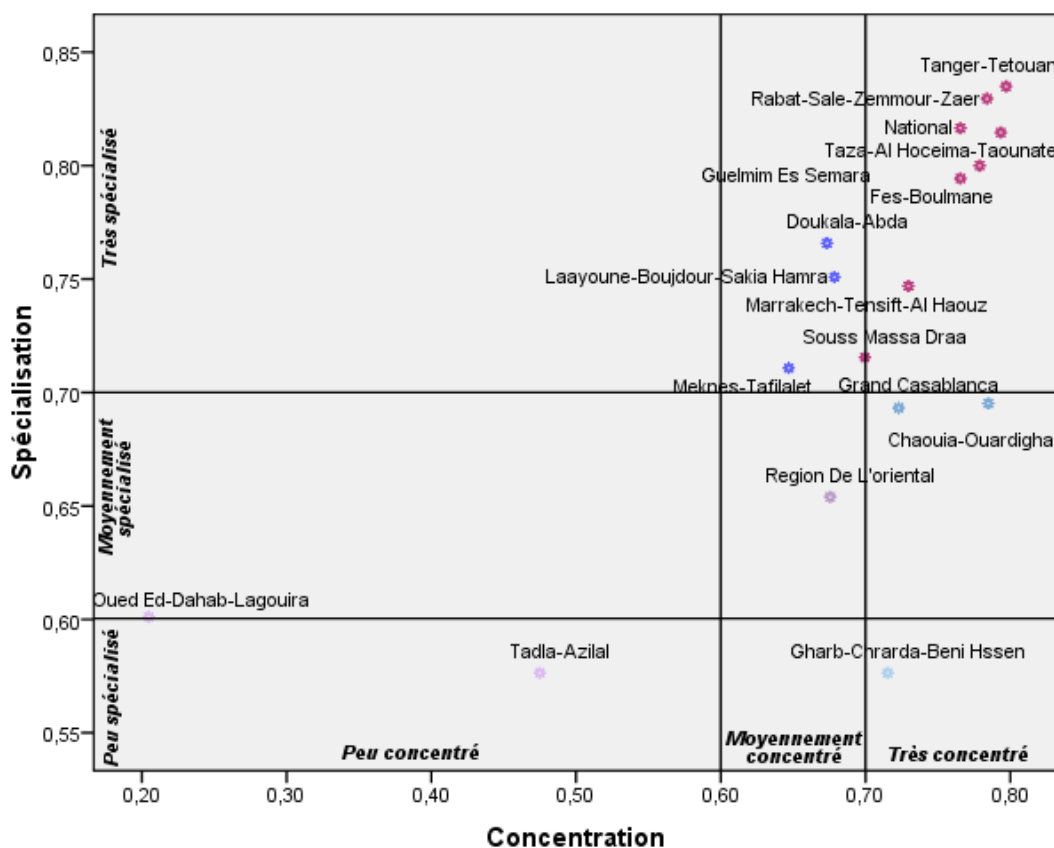
Conclusion

Cette analyse permet d'affirmer que la concentration industrielle touche sept secteurs importants compte tenu de la consistance de leur contribution à l'emploi industriel au niveau national (42%). Le cas le plus préoccupant est celui des secteurs de fabrication de machines et appareils électriques et de fabrication d'équipements de radio, télévision et communication qui sont des secteurs fortement exportateurs et donc peuvent être affectés par l'activité en récession qui se profile au niveau international.

En effet, les perspectives dégagées par les organismes internationaux prévoient une régression de la croissance économique mondiale, passant de 5% en moyenne annuelle sur la période 2004-2007 à 3,2% en 2008 et pourrait atteindre -1,5% en 2009. Ce ralentissement, dont les pays industrialisés sont la source principale, affecterait le volume du commerce mondial qui serait en recul de -11% en 2009 au lieu d'une hausse de 7,6% en moyenne annuelle sur la période 2004-2008. Ainsi, le repli des importations des économies avancées réduirait la demande mondiale adressée aux pays émergents.

Cette concentration peut être un facteur latent de faiblesse pour l'économie nationale dans la mesure où la fermeture, la restructuration ou la délocalisation d'un établissement prépondérant peut fragiliser l'activité d'un bassin d'emploi voire d'une région. L'exemple le plus récent étant la restructuration annoncée pour 2009 par le groupe STMicroelectronics qui entend procéder à une réduction nette de 4500 emplois dans le monde dont les deux sites de production du Maroc.

Graphe 5 : Spécialisation et concentration industrielles des régions économiques du Maroc (2007)



Source : Calcul DEPF.

En outre, la concentration et la spécialisation vont de paire⁷ ce qui rend les régions, spécialisées dans un faible nombre de secteurs, potentiellement plus vulnérables aux risques d'un choc sectoriel par rapport aux régions diversifiées qui offrent un grand éventail d'activités. La crise sociale, consécutive à la perte de milliers d'emplois suite à la fermeture des mines de Jerada en 2001, témoigne de la gravité de joindre concentration et spécialisation régionales.

Ce phénomène de concentration et de spécialisation affecte huit régions dont, d'une manière plus intense, les régions de Rabat-Sale-Zemmour-Zaer et de Tanger-Tétouan. Cette dernière présente le cas le plus alarmant vue l'importance des activités de sous-traitance dans cette région et son degré d'ouverture lié à l'offshoring et l'installation de compagnies délocalisées. Afin d'atténuer les conséquences de cette vulnérabilité, la région de Tanger-Tétouan s'est attelée à s'ouvrir sur de nouvelles niches de croissance, notamment les services, en entretenant un programme intégré de formation, de l'extension des équipements existants et de la préservation de l'espace naturel.

Par ailleurs, il s'avère que généralement les secteurs sont surreprésentés dans plusieurs régions notamment les secteurs de l'habillement et de fourrures, des industries alimentaires et de fabrication de machines et appareils électriques. Concernant le secteur de l'habillement et de fourrures, il est une spécificité des régions de Taza-Al Hoceïma-Taounate, de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et de Fès-Boulemane. Par conséquent, ces régions seront plus affectées par la crise que subit ce secteur face à la baisse de la demande étrangère et la recrudescence de la compétitivité étrangère. En effet, les exportations marocaines des vêtements confectionnés et des articles de bonneterie ont accusé en 2008 des baisses respectives de 8,4 % et 16,1 %.

Quant au secteur des industries alimentaires, il est une spécificité pour dix des régions du Royaume et ce, compte tenu de la nature domestique de sa production et sa liaison avec le secteur primaire. Par conséquent, une baisse en amont de la production agricole ou un recul du pouvoir d'achat, et donc de la demande intérieure, peuvent être une source de fragilité pour ce secteur et pour la viabilité des régions spécialisées.

Pour le secteur de fabrication de machines et appareils électriques, il est une spécificité des régions de Chaouia-Ouardigha et de Tanger-Tétouan. Ce secteur émergent, à forte valeur ajoutée et exportateur peut s'avérer une aubaine pour le développement de ces régions tant qu'il est dynamique.

En somme, la spécialisation et la concentration sont des caractéristiques économiques à double tranchant. Elles peuvent être bénéfiques tant que les secteurs concernés sont sains et dynamiques mais peuvent s'avérer une source de fragilisation des régions suite à des crises sectorielles. Or, suite à la récession de l'économie internationale, un ralentissement de la croissance des activités non agricoles nationales est prévu en 2009. Par conséquent, il y a lieu de diversifier les activités des régions pour atténuer le risque encouru suite à une défaillance sectorielle ou entrepreneuriale. Cette faiblesse pourrait être plus accentuée pour les secteurs dépendants, c'est-à-dire dont le centre de décision n'est pas local incluant les activités délocalisées ou de sous-traitance dont le Maroc a fait un créneau pour le développement de son système productif.

⁷ Les deux aspects sont significativement corrélés (voir annexe I).

Bibliographie

- "Concentration et spécialisation industrielle : Atouts et faiblesses", INSEE Auvergne La lettre n°15, Février 2004.
- Dagum C., « *A New Approach to the Decomposition of the Gini Income Inequality Ratio* », *Empirical Economics*, 22(4), 1997.
- Dagum C., « *Decomposition and Interpretation of Gini and the Generalized Entropy Inequality Measures* », *Proceedings of the American Statistical Association, Business and Economic Statistics Section, 157th Meeting*, 1997.
- Duthil G. et Vanhaecke D., « *Initiation à la Statistique Descriptive* », Ellipses.
- Muriel Barlet - Anthony Briant - Laure Crusson, " *Concentration géographique dans l'industrie manufacturière et dans les services en France : une approche par un indicateur en continu*", Direction des Études et Synthèses Économiques (DESE), Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).
- Mussard S., Seyte F., Terraza M., « *Programme pour la décomposition de l'indice de Gini de C. Dagum* », LAMETA, Faculté des Sciences Economiques, Université de Montpellier, 2002.
- " *Spécialisation et concentration de l'économie Champardennaise : Des activités et des territoires vulnérables*", DRTEFP et INSEE Champagne-Ardenne, 2006.
- " *Spécialisation, concentration et dépendance de l'emploi industriel en Bourgogne*", INSEE Bourgogne Dimensions n°114, Novembre 2004.

Annexes

Annexe 1 : Corrélation bilatérale entre concentration et spécialisation

Corrélation bilatérale entre concentration et spécialisation

		Concentration	Spécialisation
concentration	Corrélation de Pearson	1,000	0,667**
	Sig. (bilatérale)	-	0,003
	N	17	17
Spécialisation	Corrélation de Pearson	0,667**	1,000
	Sig. (bilatérale)	0,003	-
	N	17	17

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

Annexe 2 : Méthodologie de l'évaluation de l'indice de Gini

Soit une population mère P comptant « n » unités statistiques sur laquelle on observe la variable y_i ($i \in \langle 1, n \rangle$), partitionnée en k sous-populations P_j ($j \in \langle 1, k \rangle$) où le jème groupe est de taille n_j , de fonction de répartition $F_j(y)$ et de moyenne μ_j . On note $F(y)$ et μ , respectivement, la fonction de répartition et la moyenne mesurées sur P.

$$(y_1, y_i, \dots, y_n) = ((y_{11}, \dots, y_{1n_1}), \dots, (y_{j1}, \dots, y_{jn_j}), \dots, (y_{k1}, \dots, y_{kn_k})). \quad (1)$$

L'indice de Gini (G) est calculé à partir de ce vecteur afin d'analyser les disparités à l'intérieur de la population P. Lorsque l'indicateur tend vers 1, la répartition est inégalitaire et quand G tend vers 0 la répartition est égalitaire. Le coefficient de Gini mesuré sur P est donné par :

$$G = \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{r=1}^n |y_i - y_r|}{2n^2 \mu}$$

Cet indice reflète la dispersion entre chaque paire de la population P relativement à la tendance moyenne. Par analogie, l'indice de Gini intragroupe est construit en se restreignant à la sous-population P_j afin de rendre compte des inégalités à l'intérieur même de cette sous-population.

$$G_{jj} = \frac{\sum_{i=1}^{n_j} \sum_{r=1}^{n_j} |y_i - y_r|}{2n_j^2 \mu_j}$$